

Formation à

LA FINANCE VERTE INCLUSIVE

Module 2 : Stratégie verte



Préparé par

Les coordinateurs du groupe d'action de l'e-MFP «Finance verte inclusive et intelligente face au climat» (GICSF-AG)

Davide Forcella (JuST Institute, GICSF-AG, CERMi)

Natalia Realpe Carrillo (HEDERA Sustainable Solutions, Institut de recherche pour le développement durable, GICSF-AG)

avec l'aide de : Silvia Recupero

Objet

Les modules de formation à la finance verte inclusive sont destinés aux parties prenantes intéressées en vue de les initier au sujet.

Propriété intellectuelle

Le groupe d'action de l'e-MFP «Finance verte inclusive et intelligente face au climat» (GICSF-AG) est le propriétaire de cette formation. Son nom doit être inclus et reconnu dans chaque exemplaire et chaque utilisation de la présente formation. Cependant, la formation comprend également des documents d'autres membres du GICSF-AG et d'autres parties prenantes du secteur. Toutes les sources sont reconnues dans la mesure du possible. Nous remercions tous les participants dont le travail a contribué aux documents présentés dans cette formation. Tous les documents du module de formation qui sont la propriété intellectuelle de tiers demeurent la propriété intellectuelle de ces tiers et ne font l'objet d'aucun transfert de propriété intellectuelle. Les sources des documents et les références à la propriété intellectuelle incluses dans les diapositives doivent être conservées et reconnues dans chaque exemplaire et chaque utilisation du présent module de formation. Les auteurs du module de formation doivent être inclus et reconnus dans chaque exemplaire et chaque utilisation du présent module de formation.

Auteurs

Davide Forcella (JuST Institute, GICSF-AG, CERMi)

Natalia Realpe Carrillo (HEDERA Sustainable Solutions, Research Institute for Sustainability (RIFS), GICSF-AG)

Comment citer ce document

Forcella, D. and Realpe Carrillo, N., e-MFP GICSF-AG (2021) Formation sur la finance verte inclusive. Plateforme Européenne de Microfinance, Groupe d'action «Finance verte inclusive et intelligente face au climat» (e-MFP GICSF-AG)

2. Stratégie verte



Contenu

1. La finance verte inclusive

2. Stratégie verte

3. Évaluation et gestion des vulnérabilités

**4. Évaluation et gestion des impacts
négatifs sur l'environnement**

**5. Produits et services financiers et non
financiers verts**

6. La finance verte inclusive et le genre

**7. . La finance verte inclusive et la
numérisation**

Que signifie avoir une stratégie verte ?

Que vous évoque ce terme ?

Stratégie environnementale

GI.0 Stratégie environnementale

Définition et mise en œuvre

Cette norme concerne la façon dont la stratégie environnementale est définie et mise en œuvre, y compris les rôles et les responsabilités, le respect des normes locales et internationales, et la manière dont l'institution contrôle et rapporte la mise en œuvre de sa stratégie environnementale.

Stratégie de finance verte inclusive

Des services financiers avec une approche à triple résultat :

Économique - Social - Environnemental

La stratégie environnementale se rapporte à la manière dont la gestion de l'environnement est intégrée à la stratégie globale de l'institution.

Définition de la stratégie verte I

Les engagements de l'institution pour l'environnement peuvent être structurés dans :

- sa vision
- sa mission
- ses valeurs

La mention explicite de l'environnement permet à l'institution de garder ce point en ligne de mire et de l'inclure dans ses priorités

Définition de la stratégie verte II

Il est important pour une institution de disposer d'une stratégie environnementale documentée écrite. La stratégie doit indiquer clairement l'intention de l'institution de remplir ses objectifs environnementaux spécifiques, comme :

Réduire :

- la vulnérabilité des clients ou du portefeuille au changement climatique ou à la dégradation de l'environnement
- les impacts négatifs sur l'environnement des clients ou du portefeuille, comme les émissions de gaz à effet de serre ou la pollution de l'air, de l'eau ou du sol
- les impacts négatifs sur l'environnement de l'institution elle-même, comme la consommation d'énergie, la production de déchets, et la consommation d'eau, de papier et de combustible.

Promouvoir :

- la résilience face au changement climatique
- les impacts positifs sur l'environnement

Encourager l'adoption de pratiques et technologies vertes

Répondre aux demandes et besoins des clients en pratiques et technologies vertes

Définir la politique verte et la stratégie environnementale

Politique environnementale :

Engagement d'une institution à tenir compte de tout problème environnemental dans ses activités et à inclure la vulnérabilité environnementale et climatique dans ses activités, ses choix ou ses stratégies, avec pour objectif de réduire son impact sur l'environnement, créer de la résilience climatique, et promouvoir des pratiques ou des produits plus écologiques.

Alignement avec les normes, les réglementations et les initiatives

Il est important qu'une institution opère dans le respect d'au moins un des points suivants :

- lois et réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement ou la réduction de la vulnérabilité climatique
- initiatives non obligatoires du secteur
- normes et réglementations internationales en matière de divulgation et de gestion des impacts négatifs sur l'environnement
- normes et réglementations internationales en matière de divulgation et de gestion du risque lié à la durabilité climatique ou environnementale
- taxonomie des pratiques ou technologies vertes

Cela permet une meilleure définition des cibles, des processus, du contrôle et des rapports et un alignement avec les exigences internes ou externes (existantes ou à venir) et les meilleures pratiques.

Exemples de normes, d'initiatives et de réglementations



Liste non exhaustive d'initiatives, de normes et de réglementations

Utilisation d'une taxonomie verte

L'utilisation d'une taxonomie verte, ou d'une définition interne des pratiques et technologies vertes, est particulièrement pertinente pour définir ce que l'institution considère comme vert et éviter l'écoblanchiment.

De nombreux pays élaborent leur propre taxonomie.

Une bonne référence est la taxonomie de l'Union européenne, d'après laquelle chaque institution peut définir sa propre taxonomie.



Divulgence du risque

La divulgation des risques, qu'ils soient financiers, comme les risques physiques ou les risques liés à la transition, ou les impacts négatifs sur l'environnement, c'est-à-dire les risques ESG, est d'une importance capitale pour chaque institution afin de :

- comprendre ses propres risques et les risques de ses clients
- prendre des mesures pour gérer et atténuer ses risques
- rendre compte aux investisseurs, en interne, et au gouvernement, en rapport avec les réglementations existantes et à venir

Voici quelques exemples pertinents :

Règlement SFDR de l'UE

TCFD
Task Force on
Climate-related
Financial Disclosures

TNFD
Task Force on
Nature-related
Financial Disclosures

B Impact
Assessment

Partenariats et budget

L'accomplissement des objectifs décrits dans la stratégie environnementale peut être facilité par la conclusion de partenariats judicieux, avec par exemple :

- Des programmes nationaux
- Des organisations communautaires / de la société civile
- Des centres de recherche
- Des fournisseurs de technologie ou d'assistance technique
- Des agences internationales
- Des investisseurs
- Des intervenants publics (par ex., le ministère de l'environnement, le ministère des finances, etc.)

Afin de s'assurer de disposer des ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie environnementale, l'institution doit allouer un budget annuel à la réalisation de cette dernière.

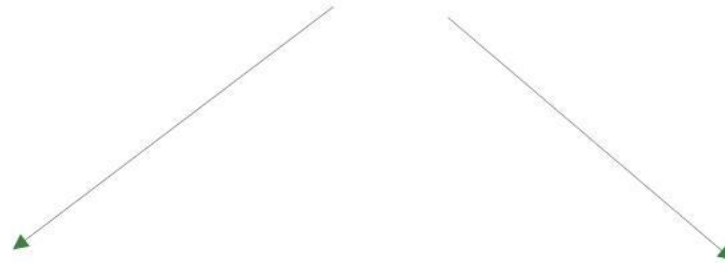
Leadership et responsabilité « verte »

Le leadership est un facteur humain capable de lier un groupe et de le motiver vers l'accomplissement d'objectifs donnés, ou de le décourager.

Motivés par le souhait de protéger l'environnement et de réduire la vulnérabilité des clients, les leaders peuvent guider les organisations et les groupes à s'engager dans et à promouvoir un projet de changement

Les institutions peuvent mener des activités par le biais de leurs modèles commerciaux qui préservent ce qui est durable pour la planète et soutiennent l'adaptation des clients.

Comment élaborer un projet vert pour une IMF I



Méthodologie TOP-DOWN

Leadership et empowerment :
Proposer un agenda directif avec des actions et des conseils pour toute l'organisation

Méthodologie BOTTOM -UP

Identification des besoins, des actions et des opportunités pour amener l'organisation à s'engager à préserver l'environnement.

Comment élaborer un projet vert pour une IMF II

Évaluer la motivation :

- Diversification des risques
- Avantage concurrentiel
- Opportunités de marché
- Déploiement à grande échelle
- Responsabilité sociale

Les IMF qui ont mis en place des produits/procédures de microfinancement vert voient le vert comme :

- Une opportunité d'innovation
- Une stratégie de différenciation par rapport aux concurrents
- Une stratégie d'expansion dans de nouveaux marchés
- Une stratégie de diversification des produits
- Une amélioration de la qualité du portefeuille
- Un moyen de répondre aux demandes des clients
- Un moyen de remplir la mission sociale
- Une amélioration de l'image de l'institution
- Un moyen de proposer l'accès à des fonds moins onéreux

Rôles et responsabilités

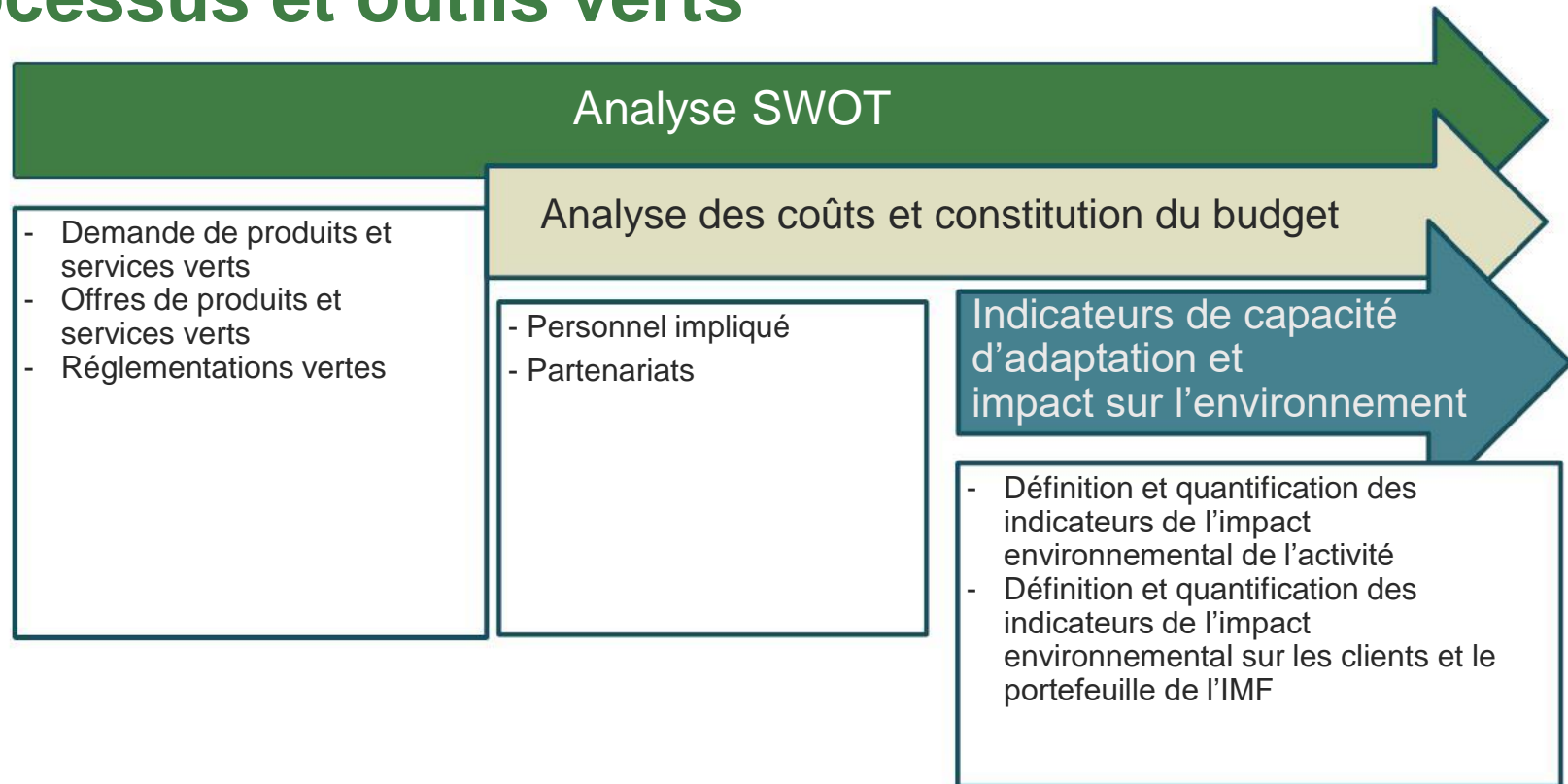
Pour mettre en œuvre une stratégie environnementale solide, les rôles et les responsabilités doivent être clairement définis au sein de l'institution.

Une structure de gouvernance et de gestion doit être en place afin de garantir la mise en œuvre et le suivi de la stratégie environnementale

L'institution peut choisir entre :

- Une équipe ou un cadre supérieur **dédiés** responsables de l'exécution de la stratégie environnementale
- L'**intégration** de la stratégie environnementale dans la description de poste de tous les postes concernés, de l'équipe de direction au personnel administratif en passant par les responsables des crédits

Gérer la stratégie environnementale : Processus et outils verts



Contrôler la stratégie verte et ses progrès

Mise en œuvre d'une méthode de suivi périodique en lien avec les résultats produits par la stratégie verte

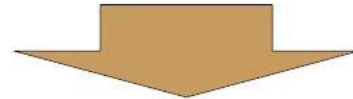
Que suivre ?

Les octrois de produits et services verts et leurs résultats

L'évolution de la vulnérabilité des clients et du portefeuille face au changement climatique

L'évolution des impacts négatifs sur l'environnement des clients et du portefeuille

Le propre impact sur l'environnement de l'IMF



Comment rendre compte ?

- **Rapports internes** (conseil, investisseurs, directeurs)
- **Rapports externes** (donateurs publics, auditeurs, parties prenantes extérieures)

Suivre la progression de la mise en œuvre de la stratégie verte

Suivi des objectifs établis lors de la mise en œuvre de la stratégie



Réunion ad hoc sur les objectifs remplis et les difficultés



Suivi des indicateurs quantitatifs adoptés

% d'ICP obtenus ! Marché conquis !



Suivi par le processus adopté



Mis à jour à partir des procédures

Suivi de la réduction de la vulnérabilité

client

Catégorisation des clients
par vulnérabilité spécifique

Partenariats avec des
fournisseurs de technologies,
formations, etc.

Formation des responsables de
crédits à la structure et au suivi des
crédits pour les « clients vulnérables
au changement climatique »

institution

Vulnérabilité des
Bâtiments et
employés

Formation interne
et motivation des
employés

« Plan de secours » révisé de façon
périodique

Suivi de la réduction des impacts négatifs sur l'environnement

Du client

- émissions de gaz à effet de serre
- pollution de l'air, de l'eau et du sol
- déforestation, dégradation des sols
- effets négatifs de l'entreposage, de la manutention ou de l'utilisation inadéquats de produits chimiques dangereux, y compris des pesticides et des engrais
- impacts sur la biodiversité

De l'institution

- augmentation de l'utilisation d'énergies renouvelables
- augmentation du recyclage des déchets
- réduction de la consommation d'énergie
- réduction de la consommation d'eau, de papier, de plastique, de carton et de combustible
- réduction de la production de déchets

Rapports, indicateurs clés et communication

Impact de l'activité sur l'environnement

- réduction des émissions de gaz à effet de serre
- réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol
- augmentation du financement et de l'utilisation d'énergies propres
- augmentation du financement de pratiques agricoles durables

Impact de l'environnement sur les clients et le portefeuille

- Réduction de la vulnérabilité des clients au changement climatique
- Réduction de la pauvreté énergétique parmi les clients
- Augmentation du financement de pratiques et de technologies pour l'adaptation au changement climatique

Rapports internes et externes

Stratégie de marketing et de communication interne et externe

EXEMPLE



Citi Foundation



Mise en œuvre de la stratégie verte

- Politique environnementale
- Services non financiers
- Gestion du risque environnemental
- Empreinte écologique
- Crédits verts



Avec nos remerciements !

Davide Forcella : davide.forcella@yahoo.it
Natalia Realpe Carrillo : natalia@hedera.online

Contact e-MFP
Joana Afonso : jafonso@e-mfp.eu